

ENTRETIEN

Grands travaux

Le maire répond à toutes vos interrogations p.2-3

CADRE DE VIE

La ville passe au vert

Suivez le parcours de la végétalisation p.7

CITOYENNETÉ

Maison des projets

Un lieu d'échanges avec les habitants p.8

2023

LA BASTIDE EN CHANTIER!





GRANDS CHANTIERS : «C'EST LE MOMENT POUR VILLENEUVE-SUR-LOT»

ENTRETIEN L'année 2023 sera marquée par de nombreux chantiers à Villeneuve-sur-Lot. C'est la raison pour laquelle le maire, Guillaume Lepers, a tenu à répondre dans ce bulletin municipal aux questions que tous les acteurs de la ville peuvent légitimement se poser à l'égard des travaux à venir. Des chantiers qui vont nécessairement perturber la vie quotidienne mais qui s'inscrivent pleinement dans la volonté du conseil municipal de rendre à Villeneuve-sur-Lot ses lettres de noblesse.

La Bastide en chantier, c'est l'annonce de 2023, mais n'avez-vous pas déjà lancé de nombreux chantiers au cours des dernières années ?

Bien sûr ! Depuis le début du mandat, nous avons porté de nombreuses actions sur lesquelles nous nous étions engagés, en particulier en matière de propreté, de sécurité et d'attractivité. Ce dernier point, l'attractivité, passe évidemment par l'animation de la ville. Une ville animée est plus vivante, plus agréable, et cela apporte des retombées économiques conséquentes. Dans le contexte actuel, je n'ose pas imaginer la fin d'année qu'auraient passée nos commerçants du centre-ville sans la Bastide Enchantée et ses milliers de visiteurs ! Ces animations sont aussi importantes pour casser l'image négative qui collait à notre ville depuis trop longtemps et pour relancer une dynamique positive. Sur la propreté et la sécurité, même si c'est un travail permanent, j'espère que les Villeneuvois mesurent les progrès accomplis, notamment grâce à la création de la brigade environnement

et de la brigade de nuit de la police municipale. Mais ce n'est pas tout ! Durant ces deux premières années, dans les écoles, comme dans l'ensemble des bâtiments communaux, nous avons renforcé l'isolation et l'étanchéité, passé les éclairages en LED, amélioré les performances énergétiques de nos équipements... Ce sont des travaux de l'ombre, pas forcément visibles, mais face à la hausse des coûts de l'énergie, nous sommes heureux de les avoir anticipés !

2023 sera donc l'année des grands chantiers ?

Nous avons bien exploité les deux années écoulées, malgré les difficultés auxquelles nous avons été confrontés. Pour bien construire un projet, il faut savoir prendre le temps de la réflexion, de la recherche de financements, de la concertation. La période de crise sanitaire a certes ralenti les chantiers en cours, mais elle nous a laissé le temps de peaufiner ceux à venir. Ça n'a pas toujours été facile, mais nous avons su faire en sorte que les

difficultés ne deviennent pas des obstacles, et beaucoup de projets vont voir le jour en 2023. Des projets publics, portés par la Ville, mais aussi de nombreux projets privés, qui témoignent de l'efficacité de notre politique d'attractivité.

Dans un contexte économique globalement incertain, la collectivité ne devrait-elle pas faire preuve de prudence ?

Les crises sanitaire, économique, énergétique ne nous aident pas à nous projeter, c'est certain. Par exemple, en 2023, la hausse brutale du coût de l'énergie va coûter presque un million d'euros supplémentaire à la Ville. Nous avons tout de même établi un plan pluriannuel d'investissement précis, qui tient compte d'éventuels aléas et de nos capacités financières. En effet, c'est le moment ou jamais de prendre ce virage ambitieux ! C'est notre rôle de soutenir le développement du territoire et l'économie locale. Et ce n'est pas quand tout va bien qu'on investit pour la relance, c'est au contraire quand on est dans le creux, pour remonter la pente. Evidemment, si la situation se dégradait davantage, nous serons prêts à nous adapter rapidement.

Les finances de la Ville permettent-elles d'engager des investissements aussi ambitieux ?

Nous avons une santé financière qui nous permet de nous projeter sur des chantiers conséquents, pour lesquels nous allons aussi être bien accompagnés. Depuis le début du mandat, nous avons rationalisé nos dépenses de fonctionnement pour pouvoir conserver une capacité d'investissement à la hauteur de nos ambitions. Et sur chaque projet, nous allons chercher un maximum de cofinancements et de subventions. Dans la mesure où tous nos projets s'inscrivent dans des objectifs de modernisation et d'adaptation au changement climatique, ils sont très soutenus par nos partenaires.

La transition écologique est un enjeu important dans la période actuelle. Comment est-elle abordée à Villeneuve-sur-Lot ?

C'est incontournable, car nous sommes réellement au pied du mur face aux enjeux climatiques et environnementaux, mais c'est un sujet sur lequel nous travaillons beaucoup. Cela ne doit pas être un sujet politique ou polémique, parce que tout le monde est d'accord sur le fond : il faut agir. Nous nous étions engagés à planter 500 arbres pendant le mandat et cet objectif sera déjà quasiment atteint cette année. Nous allons donc pouvoir faire mieux. Tout le travail engagé en faveur des économies d'énergie (LED, isolation, photovoltaïque...) va dans le même sens. Nous devons aussi relever le défi de la renaturation de nos espaces publics, avec la création d'îlots de fraîcheur végétalisés : après le parvis Sainte-Catherine en 2022, nous allons aménager l'esplanade du musée de Gajac en 2023, puis ce sera le tour des allées Georges-Leygues.

Quelques mots, justement, sur le chantier des allées Georges-Leygues ?

Ce projet va changer la vitrine de la bastide. Il va transformer un boulevard très routier en un lieu de vie partagé par tous : voitures, mais aussi piétons et vélos, familles et touristes... C'est un projet majeur dans la démarche d'attractivité que nous portons. Il a été échafaudé dans la concertation avec les Villeneuvois, que je remercie pour leur contribution. Je crois qu'aujourd'hui, après l'expérimentation que nous avons réalisée, tout le monde a compris le sens de ce projet. Il y a naturellement des inquiétudes, et c'est bien normal pour un projet de cette envergure. Le chantier sera long et nous demandera à tous d'adapter nos habitudes. C'est un mauvais moment à passer, mais cela en vaudra la peine.

Tous les chantiers ne seront pas aussi visibles. Qu'en est-il des autres ?

D'abord la restauration de l'église Sainte-Catherine, un des joyaux de Villeneuve-sur-Lot, qui n'a pas été correctement entretenue ces vingt dernières années et dont l'état est

très préoccupant. Ça va être un chantier colossal, qui va durer mais qui se concentre en très grande partie sur les toitures : le résultat se verra peu, mais au moins, l'église ne prendra plus l'eau et cessera de se dégrader.

Peu visibles aussi, les chantiers sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Il y a des enjeux forts dans ce domaine, sur lequel la Ville a beaucoup de retard. En moyenne, en France, on perd 20% de notre eau potable, qui est pourtant une ressource de plus en plus rare et donc de plus en plus précieuse : il faut rénover nos réseaux pour réduire cette déperdition. Nous avons aussi de gros progrès

à faire en matière d'assainissement notamment pour améliorer la qualité des eaux du Lot, et pouvoir, un jour, nous y baigner. Ce sont les deux objectifs des travaux de l'avenue Jacques-Bordeneuve, qui ont commencé en ce début d'année.

Comment comptez-vous associer les Villeneuvois à tous ces projets ?

Je crois vraiment à la concertation, qui nous permet de mieux penser les projets et de répondre réellement aux besoins, mais qui permet aussi aux Villeneuvois de mieux les comprendre et de se les approprier. La concertation et l'expérimentation autour des allées Georges-Leygues en sont un bon exemple. Nous avons aussi installé des conseils de quartiers, que nous consulterons régulièrement sur les projets qui les concernent et dans lesquels les habitants pourront s'exprimer. Et cette année, nous ouvrons « L'Atelier », une maison des habitants et des projets qui s'implantera rue de Paris et qui permettra d'échanger autour de la vie et de l'avenir de Villeneuve. Nous avons encore beaucoup de projets et nous voulons continuer à en parler avec les Villeneuvois !





GEORGES-LEYGUES : DU BOULEVARD AUX ALLÉES

VITRINE C'était une promesse, ce sera très bientôt une réalité : le chantier de transformation en allées du boulevard Georges-Leygues démarrera cette année.

Dans le cadre de son programme d'embellissement urbain « Villeneuve en action », la Ville de Villeneuve-sur-Lot travaille depuis plusieurs mois au projet d'aménagement du boulevard Georges-Leygues. Objectif : réaliser des allées conviviales, accessibles aux mobilités douces (piétons et vélos) et végétalisées afin d'accroître l'attractivité du centre-ville et d'encourager la déambulation et la découverte de la Bastide. Le plan définitivement adopté est le résultat d'une démarche de concertation menée durant plusieurs mois auprès des Villeneuvois, qu'ils soient habitants, commerçants ou usagers.

La Ville les a associés à la réflexion au travers de différents temps d'échanges participatifs : une réunion de concertation sous forme d'ateliers en avril 2022, suivie, quelques semaines plus tard, d'une expérimentation sur site, au cours de laquelle plus de 3 100 contributions (avis positifs et négatifs, suggestions...) ont été recueillies ! Un vrai succès pour une démarche inédite à Villeneuve-sur-Lot, qui a d'ailleurs été récompensée lors des Trophées de la Participation et de la Concertation 2022 remis à Grenoble en décembre dernier.

Présenté le 31 janvier lors d'une réunion publique, ce plan fait la part belle aux mobilités douces (piétons et

vélos) en réduisant visuellement la place de la voiture. Les trottoirs seront ainsi élargis pour accueillir les terrasses des restaurants ; des pistes cyclables viendront sécuriser les adeptes de ce mode de déplacement et de grands espaces végétalisés seront créés pour adoucir et conforter la promenade piétonne. Les plantations d'arbres permettront de faire le lien entre les alignements de platanes, depuis le parking de la République jusqu'au boulevard Palissy. Les lagerstroemia, auxquels les Villeneuvois sont attachés, seront conservés ou transplantés.

La tour de Paris et le théâtre Georges-Leygues, deux monuments emblématiques de la bastide, seront valorisés par la réalisation de parvis à leurs pieds, tandis qu'autour du monument aux morts, un nouvel espace du souvenir sera concerté avec les associations d'anciens combattants.

Concernant la circulation automobile, un giratoire sera créé en remplacement des feux tricolores à l'intersection avec le cours Victor-Hugo. Pourvu d'un îlot central franchissable, il permettra le passage des véhicules de grand gabarit, bus, poids lourds et engins agricoles. Le début des travaux est programmé, sauf aléa, pour le mois de septembre, juste après les festivités d'été ; et le chantier devrait s'achever au 1^{er} semestre 2025.

3,58
M€ HT
montant estimé
des travaux

ÉGLISE SAINTE-CATHERINE

CHRONIQUE D'UNE RÉNOVATION ANNONCÉE

SYMBOLE C'est l'un des édifices majeurs de la Bastide. Victime des assauts du temps, elle est aujourd'hui en danger. La municipalité a donc fait le choix d'engager sa restauration, qui devrait s'étaler sur quatre années.

Il faut sauver l'église Sainte-Catherine ! Le diagnostic demandé en 2021 à l'architecte en chef des monuments historiques a été sans appel : il y a urgence. De graves infiltrations dans les toitures dégradent les charpentes et les voûtes, fissurent les maçonneries, altèrent la pierre et la brique, laissant l'eau ruisseler à l'intérieur, les décors s'abîment, la tour-clocher faiblit ; bref, les conclusions sont alarmantes.

Si le problème ne date pas d'hier, dès qu'elle a eu connaissance du rapport de l'expert, la municipalité actuelle n'a pas souhaité laisser les choses se dégrader davantage. Elle lance donc une lourde mais nécessaire rénovation qui débutera en avril-mai 2023, sauf aléa.

Quatre tranches de travaux ont été identifiées avec, en priorité, le traitement de l'étanchéité du chevet, de la sacristie et de la nef comprenant la restauration des toitures, façades et des baies hautes. Techniquement, cela implique la dépose des couvertures et des bois de charpente avec leur remplacement, la reprise de tous les scellements, la consolidation des voûtes en briques et la restauration des menuiseries extérieures. Pour ce faire, le monument sera bardé d'échafaudages et l'accès intérieur limité, voire interdit pendant l'année 2024 pour des raisons de sécurité. Cette seule phase se chiffre à 1,3 million d'euros. Des subventions ont été demandées, et certaines ont déjà été obtenues, comme la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), accordée par l'État. « Elle est le premier monument que l'on voit dans la bastide, commente Gérard Régnier, adjoint aux travaux. La préserver, c'est défendre notre identité ».

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence d'architecture qui avait déjà supervisé la restauration de la chapelle des Pénitents blancs.

» Sainte-Catherine, un petit trésor d'architecture

- Des dimensions imposantes et un clocher à 60 mètres de hauteur.
- L'incarnation historique du courant romano-byzantin de la fin du XIX^e siècle en France.
- Des choix techniques d'une grande modernité pour l'époque : brique industrielle, technique invisible des planchers métalliques, dallages en ciment...
- Des vitraux du Moyen Âge et de la Renaissance d'une grande richesse, hérités de l'ancienne église qui occupait jadis ce lieu.



» Des contraintes à prévoir

Un tel programme va demander une occupation et une sécurisation de l'espace public, pouvant perturber les abords du site. Les bungalows de chantier seront installés dans la rue Ozanam, dont les WC publics resteront accessibles. Si la rue des Girondins ne sera pas coupée à la circulation, l'occupation progressive des places de parking en épi n'est pas à exclure sur ce flanc Est de l'édifice. L'église, quant à elle, sera partiellement ouverte au public selon les phases et entièrement fermée en 2024, lors des opérations sur la nef.

STADE MAX ROUSIÉ : UN CHANTIER DANS LES STARTING-BLOCKS !

« La tribune historique, en tant que « porte d'entrée de la ville » est un marqueur fort de l'identité sportive de notre territoire. Le défi était de la moderniser et de la rendre plus fonctionnelle tout en conservant son cachet. Ce nouvel équipement, de par ses espaces partagés, se veut aussi être un lien fédérateur entre les clubs sportifs. »

Michel Laville, adjoint en charge du sport et de la vie associative.

INFRASTRUCTURES Les tribunes du stade Max-Rousié sont en passe d'être entièrement réhabilitées au complexe sportif de la Myre-Mory. Une rénovation qui se fera en trois phases. Le coup d'envoi des travaux sera lancé, sauf aléa, au début de l'été.

Inauguré le 16 septembre 1956, le stade Max-Rousié, terrain principal du complexe sportif de la Myre-Mory, devient très vite l'un des fleurons de la Ville. Sa construction est confiée à l'époque aux architectes Paul Lagneau et Roger Vigié. Ils conçoivent un ensemble de bâtiments (tribunes, vestiaires, cabines, guichets et logements de gardiens) aux volumes simples et aux lignes modernes. Le terrain principal (dit terrain d'honneur) est entouré d'une piste d'athlétisme à huit couloirs. Il sera baptisé en 2011 du nom de Max-Rousié, figure du rugby à XIII et à XV des années 1930, formé à Villeneuve-sur-Lot.

Aujourd'hui, ces infrastructures vieillissantes ne répondent ni aux normes, ni aux attentes des trois principaux clubs sportifs qui les fréquentent : Villeneuve XIII Rugby League Lot-et-Garonne, RCV XV et le Stade Villenuevois Athlétisme. Il était donc nécessaire pour la Ville de lancer sa rénovation. Pour ce faire, associations sportives, établissements scolaires et usagers ont été concertés dès le lancement du projet. Partie prenante de ce chantier, les étudiants du lycée Georges-Leygues ont même rédigé le cahier des charges en lien avec le CAUE 47.

Le projet

Remettre en conformité le site, répondre aux attentes des clubs sportifs et des usagers, adapter la structure aux différents publics, faciliter l'accessibilité des espaces et moderniser le bâtiment, tels sont les enjeux de ce grand chantier.

Pas question de raser ce bâtiment emblématique de la commune, mais bien de rénover le bâti existant en préservant son caractère patrimonial et son identité. L'architecture du bâtiment sera ainsi conservée, de

même que certains éléments forts de la façade comme les briquettes, présentes également sur de nombreux monuments de la ville.

Cette réhabilitation se fera en trois phases :

- **la mise en sécurité des bâtiments**, le remplacement des gardes corps et de la verrière, la restauration des façades et des escaliers, l'extension du hall d'accueil avec habillage en bois, la peinture des tribunes et le remplacement des 1 400 places assises.
- **la restructuration des espaces intérieurs** avec de nouveaux aménagements : vestiaires, sanitaires, infirmerie, local antidopage, local de stockage, salle d'échauffement et de musculation, extensions avec locaux administratifs et réceptifs et espace partenaires avec loges panoramiques.
- **la réfection complète de la piste d'athlétisme** d'une longueur de 400 mètres.

Le coût du projet s'élève à 3 millions d'euros. Il est subventionné à hauteur de 40 %* par l'Agence Nationale du Sport, l'État (DSIL), la région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne. (* prévisionnel)

➤ Calendrier prévisionnel des travaux

PHASE 1 - JUIN 2023 : sécurisation du bâtiment et embellissement extérieur

PHASE 2 - 2023 / 2024 : restructuration intérieure et extensions

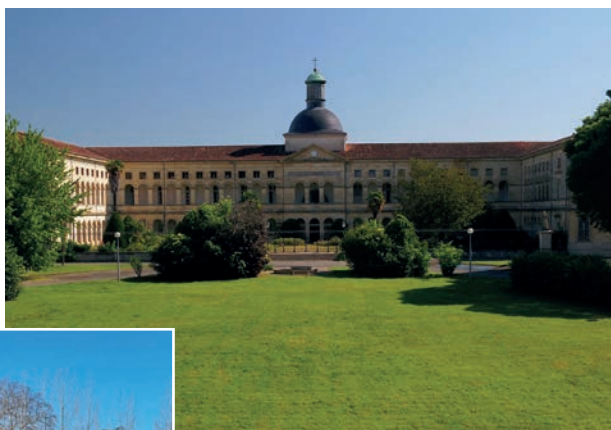
PHASE 3 - 2024 : réfection de la piste d'athlétisme

DÉBUT 2025 : livraison du chantier

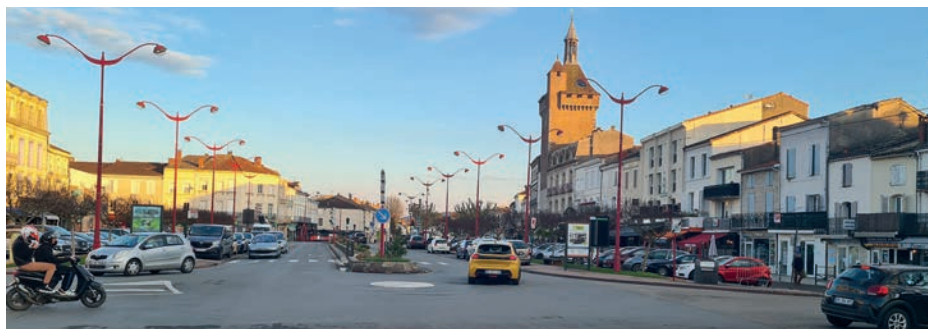
PARCOURS : DU VERT POUR RESPIRER DANS TOUS LES QUARTIERS !

RENATURATION Historiquement très minérale, la bastide de Villeneuve-sur-Lot doit faire l'objet d'un programme de végétalisation pour faire face aux enjeux environnementaux et atténuer les effets du changement climatique. Petit tour des aménagements prévus en 2023.

► Réouverture du parc de l'ancien hôpital Saint-Cyr avec reprise des espaces verts existants (printemps)



► Végétalisation de la cour d'école Jules-Ferry (expérimentation) avec désimpermeabilisation de la cour et lancement d'une étude pour mesurer les impacts sur l'environnement et sur les apprentissages de ce type d'aménagement (été)



► Création des allées Georges-Leygues avec réaménagement de la voirie pour limiter la place de la voiture, extension des espaces végétalisés, désimpermeabilisation des surfaces et création d'espaces de rencontre (automne, voir page 4)



► Végétalisation du parvis du musée de Gajac avec désimpermeabilisation d'une partie du parvis et plantation de 12 chênes verts (hiver)



► Valorisation du parc des haras avec traitement du parc arboré, création d'un jardin partagé et aménagement paysager (printemps)



► Plantation de deux doubles haies champêtres de deux fois 150 mètres chacune entre le collège André-Crochepierre et le complexe sportif de Courbiac, et le long de la déviation sud entre Villeneuve-sur-Lot et Pujols, soit 604 végétaux dont 120 arbres plantés (hiver)

➤ Où en est-on de la plantation d'arbres ?

La municipalité s'était engagée à planter 500 arbres sur son mandat, l'objectif sera largement atteint ! Au printemps 2023, près de 400 arbres auront été plantés depuis 2021 sur les places publiques, dans les écoles, les cimetières, les lotissements... Embellissement des espaces urbains, augmentation de la surface ombragée, protection de la biodiversité, les arbres ont tout bon !

l'Atelier

#desHabitants
#desProjets
#desIdées

L'ATELIER : UN LIEU D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

POLITIQUE DE LA VILLE L'Atelier, c'est le nom choisi par la municipalité pour la future maison des habitants et des projets qui ouvrira ce printemps au 25 de la rue de Paris. Un « lieu ressource » à destination des résidents et des acteurs du centre-ville.

Votée à l'unanimité au conseil municipal de décembre et soutenue par l'État, la création de l'Atelier est un projet fédérateur et participatif dont la volonté est d'associer et de sensibiliser les habitants aux grands projets de la Ville. Ce projet s'inscrit dans le cadre de deux politiques publiques : « Action cœur de ville » et « Politique de la Ville », dont les objectifs vont de l'accessibilité aux services publics au développement de l'attractivité de la ville, en passant par la réduction de la fracture numérique, la promotion d'un aménagement durable du territoire et le maintien de la cohésion sociale.

Information, accueil et participation citoyenne

Lieu ressource, l'Atelier aura pour mission première de délivrer aux habitants une information détaillée sur les projets menés par la mairie dans le cadre d'Action Cœur de Ville (aménagement urbains, végétalisation, rénovation de l'habitat, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, accès aux équipements...).

Lieu d'accueil, il proposera des permanences de services publics - Ville et Agglomération - et d'associations. La médiatrice du quartier prioritaire y sera installée.

Lieu d'échanges, des ateliers participatifs y seront régulièrement organisés, sur les thèmes de prédilection de la Politique de la ville, tels que l'insertion des jeunes vers l'emploi, l'aide à la mobilité, le soutien aux familles monoparentales, la lutte contre les addictions, l'éducation à la citoyenneté, l'amélioration du cadre de vie... Comme l'indique Laurence Mandile-Picot, conseillère municipale en charge de la Politique de la ville : « *Les thèmes de ces ateliers sont vastes, et n'auront de limite que notre imagination !* ».

Un local adapté

Situé rue de Paris, en plein cœur de bastide, l'Atelier sera aménagé en deux parties : au rez-de-chaussée, l'espace dédié à l'information sur les projets structurants conduits par la Ville ; à l'étage, un espace pouvant accueillir une quinzaine de personnes pour la tenue des ateliers. Financés par la Ville, l'État et la CAGV, les travaux ont été réalisés par les services techniques de la mairie avec l'aide de l'association des Compagnons bâtisseurs. Coût total du projet : 40 817 € HT.

➤ Où en sont les conseils de quartier ?

Élus en octobre dernier, les conseils de quartier se sont réunis, ont organisé leurs premières réunions publiques et travaillent sur des projets. Ils ont jusqu'au 3 mars pour présenter leurs idées aux élus référents de la Ville. D'ici fin avril, chaque proposition sera étudiée afin d'en évaluer le coût et la faisabilité. Et en juin, les contrats de quartier, comprenant l'ensemble des projets programmés, seront signés et publiés sur le site internet de la mairie pour information aux Villeneuvois.



UN « VERTI...GO ! » POUR L'AUTOMNE

DÉTENTE Le choix de Villeneuve-sur-Lot s'est imposé comme une évidence au groupe libournais Verinvest. Il investit 5 millions d'euros dans ce qui sera son quatrième et plus grand multiplexe de loisirs.



Quatorze pistes de bowling, un laser game pour vingt joueurs, soixante trampolines, une quinzaine de tables de billard, un « kids park » dès trois ans avec toboggans, piscine à balles, parcours de voitures : « Verti...Go ! » déboule à Villeneuve-sur-Lot. Sur le terrain de 11 000 m², près du pôle de santé, les premiers coups de tractopelle ont été donnés en décembre. C'est là que prendra forme, au pied du grand cèdre préservé, le bâtiment dédié aux loisirs de 4500 m² sur deux niveaux. Le projet a reçu un accompagnement

des services de l'Agglomération du Grand Villenuevois, notamment en termes administratifs et urbanistiques. Son président Guillaume Lepers, a confirmé « l'importance de ce complexe de loisirs pour l'attractivité du territoire, qui correspond aussi à une vraie attente de la jeunesse de ce bassin de vie ». Désireux de toucher toutes les générations, le complexe abritera aussi une enseigne de restauration italienne et un bar à bières, proposant des soirées en week-end. L'ouverture sera effective aux vacances de la Toussaint, avec la création de trente emplois.

» Des résidences « services seniors » en projet

Des promoteurs s'intéressent de près à Villeneuve... une façon de ramener des habitants au plus près des services et de résorber des friches urbaines.

C'est le projet le plus abouti. Dans le parc de l'ancien hôpital, le groupe Icade, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, est en voie d'achever la résidence « Saint-Cyr », un programme de 91 logements pour seniors valides, avec des services proposés par Api résidence. Ouverture annoncée pour la fin 2023.

Avenue du général de Gaulle, le promoteur immobilier Nexity s'apprête à construire sur le terrain de l'ancienne clinique du Parc une résidence de même type « Le damier ». Elle sera composée de 109 appartements neufs à vendre, du studio au 3 pièces, avec parking semi-enterré. La gestion en sera confiée à Domitys, spécialisée dans le service aux personnes. Ouverture fin 2025. Le même opérateur a aussi obtenu un permis de construire pour une résidence intergénérationnelle dans l'ancienne friche Bournac, avenue Goudounèche, portée par le groupe 3F. Avenue du Maréchal Leclerc, c'est la résidence « Les jasmins », du nom de la société éponyme, qui va voir le jour. Sur trois niveaux, 78 appartements (25 T1, 46 T2 et 7 T3), tous avec balcon, sont proposés à la vente ou à l'investissement. Propriétaire ou locataire, au choix. Ouverture attendue en 2024.

» Foyer des jeunes Travailleurs : pour 2024



La création d'une annexe du foyer logement pour les jeunes travailleurs avance à grands pas. Aménagée dans du bâti existant réhabilité, entre les rues Lakanal et Parmentier, elle comptera 14 logements et du stationnement en rez-de-chaussée. Les travaux démarrent au printemps pour une durée estimée à un an et demi. La mise en service devrait intervenir à la mi-septembre 2024.

» Centre-ville : ça bouge dans la venelle !

La venelle de Paris restaurée, longeant les îlots du parvis Sainte-Catherine jusqu'à la rue des Frères-Clavet, connaît un regain d'activité. Les premiers propriétaires des logements en étage, jusqu'alors accessibles seulement par les commerces du rez-de-chaussée, ont entamé les travaux de reconquête. Des portes d'entrée viennent d'être percées et les dossiers OPAH déposés. Ce programme vise à résorber la vacance immobilière, accueillir de nouveaux habitants, revitaliser les commerces et, bien sûr, rendre au centre-ville sa vocation de cœur urbain.

UN CENTRE « ZÉRO DÉCHETS » EN PROJET

ENVIRONNEMENT À l'horizon fin 2023, le chantier d'un pôle de collecte et de valorisation des déchets commencera à Villeneuve-sur-Lot.

Adapté aux nouveaux enjeux environnementaux et à la qualité d'accueil souhaitée pour les usagers, il remplacera à terme la déchetterie du Rooy devenue, avec le temps, trop exiguë. C'est au lieu-dit Lasplantes, non loin de là, mais sur un terrain de 38 000 m² doté d'un bâtiment de 5 000 m² que le pôle verra le jour, pour un montant total de 3M€. En plus des services attendus d'une déchetterie, il sera un lieu de bonnes pratiques avec la création d'une « zone de gratuité » pour le réemploi des objets déposés. Il deviendra aussi le siège de la Régie de territoire Vallée du Lot, qui œuvre dans l'insertion sociale, et accueillera un atelier de réparation d'équipements électriques. Il est même question d'y héberger un poulailler intercommunal et une machine inédite pouvant traiter les plastiques ultimes pour les transformer en carburant... « *Ce pôle novateur a été pensé avec une visée à long terme. Il sera le seul de ce type dans le département* », assure Michel Laville, délégué à la valorisation des déchets et à la collecte.

En plus de moderniser le recyclage et de bouleverser nos pratiques, le projet permettra la réhabilitation d'une friche industrielle. La boucle est bouclée !



Ce futur pôle zéro déchet aidera la population à diminuer le volume de ses déchets et à maîtriser sa redevance incitative. Celle-ci sera mise en place au 1^{er} janvier 2024. Plus équitable, ce nouveau mode de facturation se basera non plus sur la valeur foncière des habitations mais sur le volume réel des déchets.

➤ Bordeneuve : dans les tuyaux !

C'est le premier chantier routier de l'année. Sur cette avenue, qui relie Villeneuve-sur-Lot à Bias, il s'agit de renouveler des canalisations vieillissantes. Cela concerne la collecte des eaux usées et pluviales d'une part : l'Agglomération, qui en a la compétence, souhaite y créer un réseau séparatif afin d'éviter les rejets dans le Lot, conformément à la loi. Dans le même temps, Eau47, gestionnaire du réseau d'eau potable, doit impérativement rénover ses équipements pour éviter des fuites très coûteuses. Comme tout le réseau est enterré, des tranchées sont nécessaires. Et qui dit tranchées, dit circulation perturbée. L'entreprise qui opère sur place s'est engagée à ne jamais couper le trafic routier, ni les accès piétons. De fait, elle procède par zones de 100 mètres afin de rétablir les flux au fur et à mesure. Le temps des travaux, prévus jusqu'à fin juin, tous les commerces restent

ouverts. Huit places de stationnement ont également été réservées pour faciliter l'accès de leur clientèle. 900 000 euros HT sont consacrés à ces travaux.



➤ De l'énergie verte à la piscine

Des panneaux photovoltaïques seront installés début 2023 sur le parking du centre aquatique de Malbentre. Plus de 3000 m² d'ombrières permettront, dès cet été, de se garer à l'ombre tout en produisant de l'énergie. Si une grosse partie sera réinjectée dans le réseau EDF, 560 m² de panneaux en autoconsommation permettront de réduire la facture énergétique de la piscine de 18 % par an ! En complément, des arbres seront replantés.



Autre site retenu : le centre technique communautaire, dans la ZI de la Barbière à Villeneuve-sur-Lot. Là encore, c'est le parking qui sera recouvert de 480 m² de panneaux, installés et exploités par l'installateur Solvéo Energie moyennant un loyer.

Exploiter les aires de stationnement pour produire l'énergie (1 GWh/an tout de même !), avec un investissement de zéro euro pour l'Agglo : la bonne idée afin de répondre aux défis climatiques. Les travaux devraient être achevés avant l'été 2023.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Deux mots-clés caractérisent notre mandat : humanité et modernité. Nous les mettons en musique tous les jours, car nous préférons l'action aux mots, et la polémique ne nous intéresse pas.

Nous nous sommes attachés à faire revenir l'humain au sein de la mairie, notre maison commune, et dans la ville. Dans la première, les portes sont désormais ouvertes et la qualité de vie au travail progresse. Dans la seconde, une joie de vivre certaine s'est réinstallée, malgré les périodes difficiles que nous traversons.

La modernité est aussi à l'ordre du jour. Les chantiers engagés n'ont certes pas tous pignon sur rue, car nous ne sommes pas de ceux qui privilégient le côté visible des façades en délaissant tout ce qu'il y a derrière. Nous travaillons avec une vision d'ensemble, pour le Villeneuve d'aujourd'hui et de demain. Nous réhabilitons notre patrimoine historique laissé à l'abandon pour préserver notre identité et notre mémoire. Nous imaginons l'avenir, pour que notre jeunesse trouve toute sa place dans notre belle bastide.

Nous ne cédon pas à la manipulation de l'émotion et des chiffres à des fins politiciennes. Nous refusons de tomber dans la démagogie, les excès ou les extrêmes. Nous avançons pour Villeneuve.

Nouveau cap pour Villeneuve

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Toute l'équipe de Villeneuve en Commun vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Monsieur le Maire répète partout, casque de chantier vissé sur la tête, que cette année 2023 sera l'année des travaux. Cette communication à outrance peut interroger. Les chantiers ne peuvent pas être un objectif en soi. Il importe surtout que les travaux qui seront engagés soient utiles et nécessaires aux Villeneuvoises et aux Villeneuvois et qu'ils soient menés avec intelligence et concertation. Nous attendons donc de voir, après les annonces, les réalisations.

Bonne année à toutes et tous !

Villeneuve en commun

Mr LEPERS dégrade la situation financière de notre ville et des villeneuvois. Le budget prévisionnel (BP) 2023 nous a été présenté lors du dernier conseil municipal et confirme nos craintes. Les bases fiscales vont augmenter de + 7 % et cela va entraîner une nouvelle hausse de la taxe foncière (déjà + 12 % en 2022) mais la municipalité n'a pas jugé opportun de faire des simulations pour en mesurer l'impact pour les foyers villeneuvois. Entre 2020 et maintenant le budget animations-communication a atteint 797 KE soit + 77 %, mais le taux d'épargne brute qui sert à financer les investissements a chuté de 15.7 % à 11.3 % alors que la zone rouge est à 10 %. Tout cela sans connaître les montants précis car le BP 2023 présenté comprenait des affectations de résultats du compte administratif 2022 non encore établi, c'est-à-dire des projections estimatives basées sur des résultats inconnus. Cela est totalement imprécis et obligera à un budget rectificatif alors face à toutes ces approximations nous avons voté CONTRE. Nous nous sommes également opposés au RIFSEP (système de rémunération des agents municipaux) car il a été adopté par la majorité malgré le refus unanime des syndicats au mépris du dialogue social.

Ensemble pour Villeneuve

Désolée de l'ambiance au sein du conseil municipal.....toutes les interventions semblent être des règlements de compte personnels...les gens de gauche semblent vouloir tout contester sans raisons valables.... Nous devons oeuvrer pour la ville et même si je ne suis pas du même bord politique que le Maire je reconnais son investissement pour Villeneuve sur Lot....et quoi qu'en disent ses adversaires...on se sent beaucoup mieux dans notre belle bastille.

Bonne année à tous

Allez Villeneuve !



AGENDA

Le détail sur : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

JANVIER

Du 20 janvier au 30 avril

Expo Mélanie Maura

La plasticienne villeneuvoise est mise à l'honneur depuis la réouverture du musée le vendredi 20 janvier.

À travers diverses formes d'art, dont la peinture, le tricot, le crochet et la création 3D, l'artiste emmène le public dans un voyage à la croisée du passé, du présent et du futur en s'inspirant des œuvres du musée de Gajac. Au musée de Gajac.

Renseignements au 05 53 40 48 00.

FÉVRIER

Du 4 au 26 février

Fête foraine

La fête foraine est de retour ! Avec ses nombreuses attractions, elle saura tenir en haleine les petits et grands.

Boulevard de la République et boulevard de la Marine.

Du 27 février au 3 mars

#1semaine1job (gratuit)

Le campus et la mission locale organisent une semaine pour l'emploi des jeunes en Grand Villeneuvois : coaching, découverte de métiers, job dating avec des entreprises du territoire qui recrutent... Un programme condensé pour trouver sa voie, un cursus de formation ou un emploi.

Renseignements au 05 53 40 06 02.

MARS

Du 3 au 5 mars

Salon de l'habitat

Depuis 25 ans, le salon est un symbole de qualité et de sérieux avec des professionnels locaux sélectionnés. Le stand de la Ville présentera tous les chantiers en cours et à venir. Un concours de dessins permettra aux enfants et adolescents de tracer les contours de la bastide du futur, avec 10 lots à gagner.

Au parc des expositions de 10h à 19h.

Du 9 au 12 mars

Feria agricole et gourmande

Après la Journée de la Prune organisée sous l'égide de l'interprofession le 9 mars, une journée sur le thème des métiers de l'agriculture sera organisée le 10 mars à destination des scolaires. Mais la vraie Feria agricole et gourmande commencera en soirée avec le concert de Nadau, qui reviendra le dimanche.

Les 11 et 12 mars de nombreuses animations agricoles et stands gourmands attendront le grand public. À noter que la soirée du 11 mars accueillera une fête de la bière en présence de bandas. Au parc des expositions.

Renseignements au 05 53 36 17 30.

22 mars

Forum Objectifs Jobs (gratuit)

Organisé pour la première fois au parc des expositions, cet événement a pour but d'aider les jeunes à trouver un travail pour la saison estivale ou sur l'année. L'action sera prolongée avec le "Forum Jobs Tour" : le bus citoyen partira à la rencontre des jeunes durant deux semaines. Venez avec votre CV !

Au parc des expositions.

Renseignements au 05 53 40 49 11.

AVRIL

1^{er} avril

Carnaval (gratuit)

Cette année, le carnaval s'élancera du parc Saint Cyr avec un village festif et une grande parade sur les deux rives du Lot qui commencera à 15h.

Retour au parc Saint Cyr vers 17 h pour profiter de nombreuses animations. Les temps forts : élection du plus beau costume, jeux gonflables, trampolines, concert avec lancer de confettis, barbecue géant avec grillades et buvette en fin de soirée. Toutes les associations et particuliers qui voudraient s'associer à l'organisation et entrer dans la parade sont les bienvenus.

Renseignements au 05 53 41 53 79.



Recensement jusqu'au 25 février

Ils sont au nombre de 5 : Jennifer Fonroques, Marion Goussin, Carine Vespuce, Martienne Meyrignac, Brian Coste (de gauche à droite sur la photo) sont les nouveaux agents recenseurs. Vous les connaissez peut-être déjà car ils sont facteurs. Leur mission dans le cadre du recensement : se présenter chez les personnes à recenser et leur remettre une notice explicative sur laquelle figurent les identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. En cas de difficultés, les agents recenseurs pourront assister les personnes pour compléter le questionnaire.

RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux. Rejoignez-nous sur :

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

[mairie.villeneuvesur-lot](https://www.facebook.com/mairie.villeneuvesur-lot)

[@villeneuves-lot](https://twitter.com/villeneuves-lot)

[villeneuvesur-lot](https://www.instagram.com/villeneuvesur-lot)

[villeneuve-sur-lot](https://www.villeneuve-sur-lot.fr)

Ville de Villeneuve-sur-Lot

+ LE CONSEIL EN VIDÉO

Suivez en direct sur la page facebook de la mairie (ou en replay) les séances du conseil municipal.

+ NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :
7h15 - 13h15 - 20h15

Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot

• Directeur de publication :

Guillaume Lepers

• Réalisation : service Communication,
05 53 41 53 37

• Impression : Pub Echo, 05 53 70 95 95

• Tirage : 14 000 exemplaires

• Distribution : ADREXO

• ISSN 2739-2724

Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.



Stationnement : carte virtuelle

Depuis le 1^{er} janvier, les cartes d'abonnement pour le stationnement « résident » ou « actif » sont dématérialisées. Désormais, on peut recharger et régler directement à l'horodateur ou depuis une appli mobile gratuite. Plus simple, plus sûr et plus rapide ! Inscription préalable auprès de la police municipale.

Plus d'info au 05 53 49 50 30 ou sur www.ville-villeneuve-sur-lot.fr.

Collecte des déchets ménagers 2023 Villeneuve-sur-Lot

Pour toute information supplémentaire, contactez la CAGV au 05 53 49 86 88
Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.



Janvier

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 D			
2 L			01
3 M			
4 M			
5 J			
6 V			
7 S			
8 D			
9 L			02
10 M			
11 M			
12 J			
13 V			
14 S			
15 D			03
16 L			
17 M			
18 M			
19 J			
20 V			
21 S			
22 D			
23 L			04
24 M			
25 M			
26 J			
27 V			
28 S			
29 D			
30 L			05
31 M			

Février

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 M			
2 J			
3 V			
4 S			
5 D			
6 L			06
7 M			
8 M			
9 J			
10 V			
11 S			
12 D			
13 L			07
14 M			
15 M			
16 J			
17 V			
18 S			
19 D			
20 L			08
21 M			
22 M			
23 J			
24 V			
25 S			
26 D			
27 L			09
28 M			

Mars

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 M			
2 J			
3 V			
4 S			
5 D			
6 L			10
7 M			
8 M			
9 J			
10 V			
11 S			
12 D			
13 L			11
14 M			
15 M			
16 J			
17 V			
18 S			
19 D			
20 L			12
21 M			
22 M			
23 J			
24 V			
25 S			
26 D			
27 L			13
28 M			
29 M			
30 J			
31 V			

Avril

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 S			
2 D			
3 L			14
4 M			
5 M			
6 J			
7 V			
8 S			
9 D			
10 L			15
11 M			
12 M			
13 J			
14 V			
15 S			
16 D			
17 L			16
18 M			
19 M			
20 J			
21 V			
22 S			
23 D			
24 L			17
25 M			
26 M			
27 J			
28 V			
29 S			
30 D			

Mai

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 L			18
2 M			
3 M			
4 J			
5 V			
6 S			
7 D			
8 L			19
9 M			
10 M			
11 J			
12 V			
13 S			
14 D			
15 L			20
16 M			
17 M			
18 J			
19 V			
20 S			
21 D			
22 L			21
23 M			
24 M			
25 J			
26 V			
27 S			
28 D			
29 L			22
30 M			
31 M			

Juin

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 J			
2 V			
3 S			
4 D			
5 L			23
6 M			
7 M			
8 J			
9 V			
10 S			
11 D			
12 L			24
13 M			
14 M			
15 J			
16 V			
17 S			
18 D			
19 L			25
20 M			
21 M			
22 J			
23 V			
24 S			
25 D			
26 L			26
27 M			
28 M			
29 J			
30 V			

Rive droite secteur 1 : centre-ville à l'exception des secteurs où les ordures ménagères doivent être déposées dans les bornes enterrées.
Rive droite secteur 2 : zones rurales et quartiers stade de Choisy, Parasol et Courbiac.

Un doute, une question sur le tri ?
Les animateurs du tri sont à votre écoute au 05 53 49 86 88
ou par mail : animateurs@grand-villeneuvois.fr

■ ordures ménagères (sacs noirs)
■ tri sélectif (sacs jaunes)
■ végétaux

La CAGV met gratuitement quatre déchetteries à votre disposition

- Villeneuve-sur-lot (Le Rooy)
05 53 01 48 44
du lundi au samedi : 9h > 12h - 14h > 18h
- Le Lédat (Campagnac)
05 53 01 57 93
du lundi au samedi : 9h > 12h - 14h > 18h
- Sainte-Livrade sur Lot (Nombel)
05 53 01 56 65
du lundi au samedi : 9h > 12h - 14h > 18h
- Laroque-Timbaut (ZA Pourret)
05 53 66 90 94
du mardi au samedi : 9h > 12h - 14h > 18h

Fermées les jours fériés

Végétaux

Collecte des végétaux en porte-à-porte une fois par mois (de mars à juillet et de septembre à novembre)

- Villeneuve-sur-Lot
rive droite et centre-ville, chaque premier lundi du mois*.
- Villeneuve-sur-Lot rive gauche, chaque deuxième lundi du mois*.

*Les équipes seront mobilisées deux jours sur chaque secteur, les lundis et mardis, mais il est impératif de déposer vos végétaux dès le dimanche soir à partir de 19h.

Encombrants

Pour l'enlèvement gratuit des gros volumes (ferraille, vieux électroménagers, meubles hors d'usage), renseignez-vous auprès du service de ramassage des encombrants au 0 801 902 182 (appel gratuit).

Collecte des déchets ménagers 2023 Villeneuve-sur-Lot

Pour toute information supplémentaire, contactez la CAGV au 05 53 49 86 88
Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.



Juillet

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 S			
2 D			
3 L			27
4 M			
5 M			
6 J			
7 V			
8 S			
9 D			28
10 L			
11 M			
12 M			
13 J			
14 V			
15 S			
16 D			29
17 L			
18 M			
19 M			
20 J			
21 V			
22 S			
23 D			
24 L			30
25 M			
26 M			
27 J			
28 V			
29 S			
30 D			
31 L			31

Août

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 M			
2 M			
3 J			
4 V			
5 S			
6 D			
7 L			32
8 M			
9 M			
10 J			
11 V			
12 S			
13 D			
14 L			33
15 M			
16 M			
17 J			
18 V			
19 S			
20 D			
21 L			34
22 M			
23 M			
24 J			
25 V			
26 S			
27 D			
28 L			35
29 M			
30 M			
31 J			

Septembre

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 V			
2 S			
3 D			
4 L			
5 M			36
6 M			
7 J			
8 V			
9 S			
10 D			
11 L			37
12 M			
13 M			
14 J			
15 V			
16 S			
17 D			
18 L			38
19 M			
20 M			
21 J			
22 V			34
23 S			
24 D			
25 L			
26 M			39
27 M			
28 J			
29 V			
30 S			
31 S			

Octobre

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 D			
2 L			
3 M			
4 M			40
5 J			
6 V			
7 S			
8 D			
9 L			41
10 M			
11 M			
12 J			
13 V			
14 S			
15 D			
16 L			42
17 M			
18 M			
19 J			
20 V			
21 S			
22 D			
23 L			43
24 M			
25 M			
26 J			
27 V			
28 S			
29 D			
30 L			44
31 M			

Novembre

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 M			
2 J			
3 V			
4 S			
5 D			
6 L			
7 M			45
8 M			
9 J			
10 V			
11 S			
12 D			
13 L			46
14 M			
15 M			
16 J			
17 V			
18 S			
19 D			
20 L			
21 M			47
22 M			
23 J			
24 V			
25 S			
26 D			
27 L			48
28 M			
29 M			
30 J			

Décembre

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 V			
2 S			
3 D			49
4 L			
5 M			
6 M			
7 J			
8 V			
9 S			
10 D			50
11 L			
12 M			
13 M			
14 J			
15 V			
16 S			
17 D			
18 L			51
19 M			
20 M			
21 J			
22 V			
23 S			
24 D			
25 L			52
26 M			
27 M			
28 J			
29 V			
30 S			
31 D			

Rive droite secteur 1 : centre-ville à l'exception des secteurs où les ordures ménagères doivent être déposées dans les bornes enterrées.
Rive droite secteur 2 : zones rurales et quartiers stade de Choisy, Paratoul et Courbiac.

Un doute, une question sur le tri ?
Les animateurs du tri sont à votre écoute au 05 53 49 86 88
ou par mail : animateurs@grand-villeneuvevois.fr

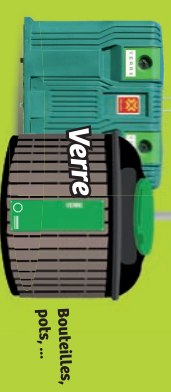
- ordures ménagères (sacs noirs)
- tri sélectif (sacs jaunes)
- végétaux



Tous les emballages se trient



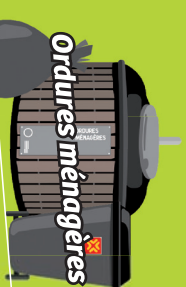
Tous les papiers se récupèrent



Le verre, c'est là



Tous les textiles se recyclent



Ce qui ne se trie pas va dans la poubelle noire

ATTENTION !

Le SAC C'EST DEDANS, PAS À CÔTÉ !
Les dépôts en dehors des bornes ou les dépôts sauvages sont punis d'une amende pouvant aller de 68 à 1500 euros.